

**FOAMGLAS®**

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 18-avr.-2023

Version 2

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit PC® 58 (Ch) KOMP B

Numéro du fiche de données de sécurité OCPC00140

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Réservé aux utilisateurs professionnels enrobage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur Pittsburgh Corning Europe
Albertkade 1
3980 - Tessenderlo, Belgium
Adresse e-mail SDS.compliance@owenscorning.com
Site Internet www.foamglas.com

Telephone number T +32 (0)13 661 721, F +32 (0)13 667 854

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +32 (0)13 661 721

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

Europe	112
Autriche	Vergiftungsinformationszentrale (Poisons Information Centre) +43 1 406 43 43
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum/Giftnotrufzentrale/c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid +32 70 245 245
Bulgarie	Национален токсикологичен информационен център (National Toxicological Information Centre) National Clinical Toxicology Centre, Emergency Medical Institute "Pirogov" +359 2 9154 409
Croatie	Centar za kontrolu otrovanja/Institut za medicinska istraživanja i medicinu rada +385 1 234 8342
République tchèque	Toxikologické informační středisko +420 2 2491 9293/5402 +42 2 2491 5402
Danemark	Giftlinjen/Bispebjerg Hospital +45 82 12 12 12 +45 35 31 55 55
Finlande	Myrkytystietokeskus +358 9 471 977
France	ORFILA Hôpital Fernand Widal +33 1 45 42 59 59
Allemagne	Giftnotruf der Charité/Charité-Universitätsmedizin - Campus Benjamin Franklin, Berlin +49 30 19240
Hongrie	Országos Kémiai Biztonsági Intézet (National Institute of Chemical Safety) Egészségügyi Toxikológiai Tájékoztató Szolgálat (Health Toxicological Information Service) +36 80 20 11 99
Irlande	National Poisons Information Centre/Beaumont Hospital +353 1 809 21 66 (public, 8am - 10pm, 7/7)+353 01 809 2566 (Professionals, 24/7)
Italie	Centro Antiveleni (Poisons Centre) Dipartimento di Tossicologia Clinica, Università Cattolica del Sacro Cuore +39 06 305 4343

Lettonie	Valsts Toksikoloģijas centra Saindēšanās un zāļu informācijas centrs. +371 67042473
Lituanie	Apsinuodijimų kontrolės ir informacijos biuras +370 5 236 20 52/ +370 687 53378 +370 687 53378
Pays-Bas	Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum (NVIC)NB Uitsluitend bestemd om professionele hulpverleners te informeren bij acute vergiftigingen +31 30 274 88 88
Norvège	GiftinformasjonenGiftinformasjonssentralen (Helsedirektoratet) +47 22 591300
Pologne	Informacji toksykologicznej (National Poisons Information Centre)The Nofer Institute of Occupational Medicine (Łódź) +48 42 63 14 724
Portugal	Centro de Informação AntivenenosInstituto Nacional de Emergência Médica (INEM) 808 250 143 (Para uso apenas em Portugal),+351 21 330 3284
Roumanie	Biroul RSI si Informare ToxicologicaApelabil intre orele 8:00 – 15:00 +40 21 318 36 06 (Apelabil intre orele 8:00-15:00)
Russie	Информационно-консультативный токсикологический центр Министерства здравоохранения Российской Федерации (RTIAC)Министерство здравоохранения Российской Федерации (Ministry of Health of the Russian Federation) +74 959 28 16 87 (русский)
Saudi Arabia	The Regional Poison Control Center, Dammam (DPCC) +966 55 388 0087
Slovaquie	Národné toxikologické informačné centrum (National Toxicological Information Centre) (NTIC)University Hospital Bratislava +421 254 77 41 66
Slovénie	Poison CentreDivision of Internal Medicine + 386 41 650 500
Espagne	Servicio de Información ToxicológicaInstituto Nacional de Toxicología y Ciencias Forenses +34 91 562 04 20
Suède	Giftinformationscentralen Swedish Poisons Information Centre, Karolinska Hospital +46 833 12 31 (International) 112 - begär Giftinformation (National)
Suisse	Centre Suisse d'Information ToxicologiqueSwiss Toxicological Information Centre 145 / +41 442 51 51 51
Turquie	Toxicology Department and Poisons Centre Refik Saydam Central Institute of Hygiene 0 800 314 7900 (Turkey) only+90 0312 433 70 01
Royaume-Uni	National Poisons Information Service (Newcastle Centre)Regional Drugs and Therapeutics Centre, Wolfson Unit 0844 892 0111 (UK only, 24/7, healthcare professionals only)

Rubrique 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1 - (H318)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H335)

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux
H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Contient

Cement, portland, chemicals
Cr(VI)<2ppm.

Conseils de prudence

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage
 P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
 P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

2.3. Autres dangers**Autres dangers**

Produit ciment, dont la teneur en chrome VI a été abaissée à < 0,0002% par l'agent réducteur (par rapport au poids à sec total).(H317: Non applicable.)--> Respecter la date de péremption.

Rubrique 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1 Substances**

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	2.1 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Numéro d'enregistrement REACH
Ciment portland	266-043-4	65997-15-1	=20-<25	Skin Irrit 2 (H315) Skin Sens. 1 (H317) Eye Damage 1 (H318) STOTE-SE 3 (H335)	Aucune donnée disponible

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16**Rubrique 4 : PREMIERS SECOURS****4.1. Description des premiers secours****Inhalation**

- EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Contact avec la peau

- Rincer immédiatement au savon et à grande eau
- Consulter un médecin

Contact avec les yeux

- Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes
- Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage
- Consulter immédiatement un médecin

Ingestion

- Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau
- Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison

Protection individuelle du personnel de premiers secours

- Utiliser l'équipement de protection individuel requis
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Symptômes**

- Aucune information disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Note au médecin**

Aucune information disponible.

Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés • Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique • Aucune information disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu • Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection
• Utiliser l'équipement de protection individuel requis

Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles • Porter des gants de protection et des vêtements de protection

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement • Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger
• Voir section 12 pour des informations écotoxicologiques supplémentaires

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement • Ensure adequate ventilation.

Méthodes de nettoyage • Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques • Voir la section 8 pour plus d'informations
• Voir la section 13 pour plus d'informations

Rubrique 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils relatifs à la manipulation sans danger • Éviter toute génération de poussières

Remarques générales en matière d'hygiène • Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation
• Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
• Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation • Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé
• Conserver hors de la portée des enfants

Matières incompatibles • Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) • Aucune utilisation finale particulière n'a été identifiée à ce jour.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**

Nom chimique	ACGIH	Australie	Autriche	Belgique	Bulgarie
Ciment portland 65997-15-1		10 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	1 mg/m ³ TWA (without asbestos fibers and <1% crystalline silicas), alveolar dust)	
Nom chimique	Croatie	République tchèque	Danemark	Finlande	France
Ciment portland 65997-15-1	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 4 mg/m ³			TWA: 5 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	
Nom chimique	Allemagne	Grèce	Hongrie	Irlande	Italie
Ciment portland 65997-15-1			TWA: 10 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³	
Nom chimique	Lettonie	Lituanie	Pays-Bas	Norvège	Pologne
Ciment portland 65997-15-1	TWA: 6 mg/m ³				TWA: 6 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³
Nom chimique	Portugal	Roumanie	Russie	Slovaquie	Slovénie
Ciment portland 65997-15-1	TWA: 1 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³			
Nom chimique	Espagne	Suède	Suisse	Royaume-Uni	
Ciment portland 65997-15-1	TWA: 4 mg/m ³		TWA: 5 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 4 mg/m ³ STEL: 30 mg/m ³ STEL: 12 mg/m ³	

Niveau dérivé sans effet (DNEL) • Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) • Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques • Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** • Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches (EN 166)
- Protection des mains** • Porter des gants de protection en caoutchouc nitrile
• Porter des gants de protection en caoutchouc butyle
• Les gants doivent être conformes à la norme EN 374
• Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés
- Protection de la peau et du corps** • Vêtements de protection adaptés
• Porter des vêtements de protection imperméables, y compris bottes, gants, blouse de laboratoire, tablier ou combinaison intégrale, pour empêcher tout contact cutané
- Protection respiratoire** • Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires
• Exposition à court terme : Masque complet (DIN EN 136). Demi-masque (DIN EN 140). Masque antipoussière efficace (EN 149). Type de filtre: P2 (EN143). Exposition à long terme : Appareil de protection respiratoire autonome isolant

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement • Aucune information disponible

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Poudre
Aspect	Poudre
Couleur	Blanc
Odeur	Aucune information disponible.
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucune donnée disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point / intervalle d'ébullition	2230°C	
Point d'éclair	Sans objet	Aucun(e) connu(e)
Taux d'évaporation	Sans objet	Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	mm Hg @ 20°C
Densité de vapeur	1,5 g/cm ³	
Densité relative	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	Sans objet	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité	Indéterminé(e)(s)	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réactivité	• Pas de réactivité connue
------------	----------------------------

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	• Stable dans les conditions normales
-----------	---------------------------------------

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques	• No
Sensibilité aux décharges statiques	• No

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	• Aucune dans les conditions normales de traitement.
--------------------------------------	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter • Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles • Aucune information disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits dangereux résultant de la décomposition • Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

Rubrique 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Informations sur le produit**

Contact avec les yeux
Contact avec la peau
Ingestion

Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou fournies
Provoque de graves lésions des yeux.
Provoque une irritation cutanée.
Aucune donnée disponible.

Corrosion/irritation cutanée

H315 - Provoque une irritation cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation

Aucune information disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité

Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible.

STOT - exposition unique

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

STOT - exposition répétée

Aucune information disponible.

Danger par aspiration

Aucune information disponible.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH
ETAmél (voie orale)

5,000.00 mg/kg

11.2 Informations sur d'autres dangers**Rubrique 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****12.1. Toxicité****12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés	• L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur
Emballages contaminés	• L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur

Rubrique 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**IMDG**

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Polluant marin	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	No
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	No

ADR

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	No

IATA

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	No

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Ciment portland 65997-15-1	RG 8, RG 10	-

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
Sans objet

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique

Aucune information disponible

Rubrique 16 : AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux
H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Légende

*	Désignation « Peau »	Plafond	Valeur limite maximale
STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme,	TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)

États-Unis)

Date de révision 18-avr.-2023

Remarque sur la révision Sans objet

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Fin de la Fiche de données de sécurité